



ASSEMBLEE GENERALE AVB DU JEUDI 10 JUIN 2010 A BLONAY
Aula de Bahyse du GUPB (groupe d'Utilité Publique de Blonay)
Ch. de Bahyse 2
BLONAY

PROCES-VERBAL

Le Président Central, M. Yves Meylan ouvre l'Assemblée à 19h50 et salue les délégués des clubs convoqués.

Il salue également la présence de Mme Patricia Siegler, municipale de la Commune de Blonay et lui donne la parole.

Mme Patricia Siegler présente la Commune et souhaite à tous une excellente soirée.

M. Yves Meylan la remercie et lui remet un fanion souvenir.

M. Y. Meylan passe la parole à M. Claude Nicolet, Président de Blonay Basket.

M. C. Nicolet présente son club et profite également de remercier le Comité Central AVB de leur avoir fait confiance pour l'organisation des finales des Coupes Vaudoises ainsi que pour tout leur travail.

M. Yves Meylan le remercie et lui remet un fanion souvenir.

M. Yves Meylan salue la présence de :

M. Jacques Delessert, Président Central d'honneur

M. Florian Etter, Adjoint pédagogique du SEPS

Se sont excusés :

M. Nicolas Imhof, Chef de service du SEPS

M. Marcel Parietti, Délégué au sport associatif du SEPS

M. Didier Jaquerod, Président de la Commission de Recours

Mme Eliane Rolaz, Membre d'honneur

Mme Dominique Leemann, Membre d'honneur

M. Luc Anex, Membre d'honneur

M. Franz Kneubühler, Membre d'honneur

M. Jean Neuhaus, Membre d'honneur

M. Marcel Pasche, Membre d'honneur

Club BBC Rosay

1.- CONTROLE DU DROIT DE PARTICIPATION, SIGNATURE DE LA LISTE DE PRESENCE ET RETRAIT DU MATERIEL DE VOTE

Clubs convoqués :

29 clubs actifs

Clubs présents :

26 clubs présents avec droit de vote

8 clubs avec 1 voix

carton de vote jaune

18 clubs avec 2 voix

carton de vote vert

Total des voix : 44

Club présent sans droit de vote

Lausanne Basket

Club excusé

BBC Rosay

Club absent

Basket La Tour

2.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour, adressé à tous les clubs avec la convocation, est adopté sans modification.

3.- NOMINATION DE L'ORGANE DE CONTROLE ET DES SCRUTATEURS

Nomination de l'organe de contrôle :

M. Thony Perey, Président de la Commission Discipline et Protêts

Nomination des scrutateurs :

Mme Karen Logoz (Saint-Prex BBC)

M. Ernesto Franchina (Echallens BC)

4.- RAPPORTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES DE LA SAISON 2009/2010

a) Président Central

b) Commission des Arbitres

c) Commission Technique

d) Sous-Commission des Sélections

e) Sous-Commission Mini Basket

f) Sous-Commission des Entraîneurs

g) Dérogations (Comité Central)

h) Commission Discipline & Protêts

i) Commission de Recours

M. Y. Meylan rappelle que les rapports a) b) c) d) e) h) et i) ont été envoyés à tous les clubs avec la convocation et qu'ils ne seront pas relus.

Rapport de la Sous-Commission des Entraîneurs

M. Y. Meylan signale que le rapport a été distribué à l'entrée.

Rapport « Dérogations »

M. Y. Meylan informe qu'il n'y a eu aucune dérogation.

Rapport du Président Central

Mme Valérie Jeanmonod (BC Epalinges) fait une remarque concernant les compétitions COBB.

Elle relève que ce n'est pas évident de suivre les règlements et que le dialogue est parfois difficile avec la responsable du calendrier.

M. M. Berthet (Pdt Technique et Directeur Technique COBB) rappelle que la COBB doit gérer les 6 AR et explique les divers problèmes rencontrés lors de cette saison.

Il informe que la COBB essaie de faire au mieux et souhaite à l'avenir plus de compréhension de la part des clubs.

Pas d'intervention pour les autres rapports.

5.- APPROBATION DES RAPPORTS ET DECHARGE AUX ORGANES DE L'AVB

Accepté à l'unanimité.

6.- ELECTIONS STATUTAIRES

COMITE CENTRAL

M. Y. Meylan annonce la démission du Président de la Commission des Arbitres M. Bernard Vanderstraeten et informe que le nouveau Président **M. Antoine REGILLO a été élu lors de l'Assemblée Générale des Arbitres Vaudois** du 9 juin 2010.

Il est félicité avec les applaudissements.

M. B. Vanderstraeten présente son successeur et relate son parcours à l'AVB.

M. Yves Meylan, Président Central annonce sa démission et propose la candidature de M. José Fernandez Utges pour le remplacer.

Il demande aux délégués si quelqu'un d'autre est intéressé à ce poste.

Pas d'intervention.

M. José FERNANDEZ UTGES est élu, Président Central avec les applaudissements.

M. Y. Meylan remercie les délégués et également ses collègues du Comité Central pour leur soutien et leur efficacité dans leur travail respectif.

M. M. Berthet le remercie.

Il relate son parcours pour le basket et propose aux délégués de le nommer « **Président Central d'honneur** »

Les délégués acceptent avec les applaudissements.

M. Yves Meylan remercie d'Assemblée.

Il informe que les autres membres du Comité Central se représentent et propose la candidature de Mme Dominique Michaux (Vevey Riviera) pour remplacer M. J. Fernandez Utges pour le poste de responsable du Calendrier.

Mme Dominique MICHAUX est élue à l'unanimité « Responsable du Calendrier »

Les autres membres du Comité Central :

M. Nicolas BOURQUIN	Vice-Président
M. Jean-Marc BOOG	Trésorier
M. Michel BERTHET	Président Technique
M. Michel VOIDE	Vice-Président Technique
M. Roland BANDI	Responsable de l'Homologation
Mme Marie-José MEYER	Secrétaire

sont réélus à l'unanimité.

COMMISSION DISCIPLINE & PROTETS

M. Y. Meylan informe que M. Antoine Regillo, suppléant a démissionné à la fin de la saison 2008-2009 et qu'il a été remplacé par M. Alexandre FAVINI.

Il cite tous les membres qui se représentent :

M. Thony PEREY	Président
Mme Marie-Rose FERNANDEZ	Membre
M. René CUDRE-MAUROUX	Membre
M. Alexis MARGOT	Suppléant
M. Alexandre FAVINI	Suppléant
M. Bernard PITTET	Suppléant

sont réélus à l'unanimité.

COMMISSION DE RECOURS

M. Y. Meylan cite les membres qui se représentent :

M. Didier JAQUEROD	Président
M. Daniel HENRIOD	Vice-Président
M. Luca GRADASSI	Membre suppléant
M. Fabrice REY	Suppléant

sont réélus à l'unanimité.

VERIFICATEURS DES COMPTES 2010/2011

PULLY BASKET a terminé son mandat

AIGLE BASKET passe rapporteur

BC EPALINGES passe membre

BBC GLAND se propose comme suppléant.

Accepté avec les applaudissements.

7.- ADMISSIONS, MUTATIONS ET DEMISSIONS CLUBS

MUTATION

Aucune.

DEMISSION

M. Y. Meylan annonce la démission du club Lausanne Basket.

Il excuse l'absence du Président M. Jean-Bernard Progin et communique son message concernant les raisons de la dissolution du club.

ADMISSIONS

BBC Lausanne

M. Y. Meylan annonce la demande d'admission du club BBC Lausanne.

Il signale que les statuts ont été contrôlés et déclarés conformes par Swiss Basketball.

Il passe la parole aux représentants du club.

MM. Jean-Paul Georgi et Alain Maissen présentent le club et informent que leur projet est basé sur la structure et la formation des jeunes.

M. A. Maissen annonce qu'une dérogation a été demandée à la Ligue Nationale de Basket pour inscrire une équipe de jeunes seniors en 1LN masculine.

Elan Lausanne Basket

M. Y. Meylan annonce également la demande d'admission du club Elan Lausanne Basket.

Il signale que les statuts ont été contrôlés et déclarés conformes par Swiss Basketball et que le Comité Directeur donnera leur réponse pour l'admission du club d'ici le début du mois de juillet 2010.

Il passe la parole aux représentants du club.

M. Mickaël Stalder donne les raisons pour lesquelles le club a été créé et informe qu'ils inscriront pour commencer 1 équipe « Benjamins » et 1 équipe « Cadets »

Les représentants des deux clubs répondent aux diverses questions et donnent leur motivation.

Après débats, M. Y. Meylan propose de passer au vote.

Votation

BBC Lausanne

7 abstentions

Le club BBC LAUSANNE est admis à la majorité.

Elan Lausanne Basket

9 abstentions

Le club ELAN LAUSANNE BASKET est admis à la majorité.

8.- PROPOSITIONS STATUTAIRES (art. 12.2 SC) - étude et votations

(l'annexe a été envoyée à tous les clubs)

Aucune proposition de club.

PROPOSITION DU COMITE CENTRAL

NOUVEAU REGLEMENT DE LA COMMISSION DISCIPLINE ET PROTETS

M. Y. Meylan informe que le Règlement a été adapté avec celui de la COBB.

Mme A.-C. Doyer (Epalinges) relève que les articles 3 et 7 sont contradictoires et demande des éclaircissements.

M. M. Berthet donne quelques explications et précise que la suspension d'un match concerne sa catégorie de jeu.

Mme A.-C. Doyer demande ce qu'il faut faire lors d'insultes d'un entraîneur.

M. Y. Meylan informe qu'il faut remplir un rapport contre l'entraîneur et l'envoyer à la CDP.

Votation :

Le nouveau Règlement de la Commission Discipline et Protets est accepté à l'unanimité.

9.- PROPOSITIONS DU CC ET DES CLUBS

Aucune proposition de club.

PROPOSITION DU COMITE CENTRAL

CHAMPIONNATS SAISON 2010-2011

Nouveau mode de championnat pour les catégories « Minimes et Ecoliers »

M. M. Berthet propose pour la saison prochaine un nouveau mode de championnat « Ecoliers » sur la même base que celui des « Minis », à savoir :

- 1 seul match par samedi avec un temps de jeu de 4 x 8 minutes

Il propose également aux clubs intéressés un championnat allégé, à savoir :

- 1 match par mois avec un minimum de 6 équipes

Mme A.-C. Doyer (Epalinges) trouve la proposition très intéressante et suggère plutôt 1 match toutes les 3 semaines.

M. M. Berthet informe qu'une rubrique sera rajoutée sur le formulaire d'inscription.

Officiels de table

M.M. Berthet répond aux diverses questions et précise que :

- les jeunes arbitres minis qui sifflent seront payés

- les officiels de table peuvent être des jeunes (non rémunérés) ou adultes et devront suivre le cours O.T. de base AVB
- les officiels devront avoir une licence administrative

M. M. Berthet étudiera la possibilité de faire une dérogation sans 24 secondes pour les officiels de table des compétitions « Minis et Ecoliers »

M. N. Bourquin (Vice-Président) précisera dans le Règlement que chaque équipe se déplace avec son officiel de table.

10.- NOMINATION DU CLUB ORGANISATEUR DE L'AG 2011 **BC Epalinges** propose leur candidature.

Elle est acceptée avec les applaudissements.

La date est fixée pour le jeudi 16 juin 2011

APC 2010

M. Y. Meylan communique la date :

- mercredi 24 novembre 2010 à Maillefer (Lausanne)

11.- DIVERS

PALMARES DES CLUBS – SAISON 2009-2010

M. Y. Meylan remet les fanions des champions vaudois qui n'ont malheureusement pas pu être distribués à temps aux clubs de :

BC Epalinges pour le titre de 2LCM

BC Belmont pour le titre de 3LCM

Il cite également les titres vaudois, COBB et champions suisses « Jeunesse » et félicitent les clubs.

M. Y. Meylan annonce que l'équipe minime garçon du BBC Nyon et l'équipe minime fille de Blonay Basket participeront prochainement à la Coupe de Romandie Mini-Basket.

CLUBS JUBILAIRES

M. Y. Meylan annonce les clubs jubilaires 2010 :

5 ans	NWO Basket
25 ans	BC Eclépens
25 ans	Lausanne Basket
35 ans	Blonay Basket
55 ans	BBC Yvonand
60 ans	Nyon Basket Féminin
65 ans	DEL Basket
65 ans	Lausanne-Ville/Prilly Basket
75 ans	BBC Rosay

FELICITATIONS

M. Y. Meylan félicite au nom du Comité Central le jeune marié M. Bernard Vanderstraeten, Président des Arbitres et lui remet un cadeau.

Il félicite également M. J.M. Boog pour la nouvelle présentation sur le site AVB.

Fonds du sport

M. Y. Meylan demande à M. F. Etter de transmettre les remerciements de la part du Comité Central à M. M. Parietti pour le soutien du Fonds du Sport pour notre Association.

M. F. Etter informe qu'il n'y aura pas de grandes modifications pour l'AVB et que des informations plus précises seront communiquées lors de l'Assemblée du début du mois de novembre 2010.

Il remercie M. Y. Meylan pour son magnifique travail pour le sport vaudois.

COBB – SAISON 2010-2011

M. M. Berthet communique quelques modifications pour les catégories « Cadets et Benjamins » garçons et précise qu'il n'y aura plus que 2 groupes de 12 équipes dans chaque catégorie.

Catégories féminines

Statu quo

Tournois qualificatifs

Date : 26 et 27 septembre 2010

Benjamins garçons à Lausanne, Epalinges et Renens.

Cadets garçons à Genève.

Systeme passerelle

Mme M.-R. Fernandez (Esp. Pully) demande s'il y a des changements.

M. M. Berthet informe qu'il y aura de petites modifications et donne quelques explications.

Catégories d'âges

M. M. Berthet confirme qu'il n'y a pas de changement pour la saison 2010-2011 et qu'il fera recours auprès de Swiss Basketball pour le futur.

Situation de la COBB

M. M. Berthet donne quelques nouvelles sur la situation de la COBB et relève qu'elle n'a malheureusement pas atteint le but de progression espéré avec certaines AR.

SELECTIONS AVB

Mme M.-R. Fernandez (Esp. Pully) demande plus de communication de la part de la Commission Technique.

M. M. Berthet invite volontiers les entraîneurs à assister aux entraînements des sélections et informe que les équipes des sélections participent chaque année aux tournois à l'étranger qui sont prévus à Pâques.

Il donne les raisons pour lesquelles la Commission Technique AVB ne publie plus la liste des sélectionnés sur le site.

Il annonce que la CT AVB a décidé d'établir une chartre d'engagement avec le joueur (se) sélectionné et le club suite à quelques petits soucis de défection de certaines joueuses pour les tournois à l'étranger.

On demande s'il est possible d'envoyer par mail la liste des sélectionnés aux clubs.

La Commission Technique AVB confirme que la liste sera envoyée aux clubs.

CAISSE

M. Y. Meylan rappelle que les clubs doivent être en ordre financièrement au 30 juin 2010.

HOMOLOGATION AVB

M. R. Bandi, Responsable de l'homologation rappelle que les feuilles doivent être remplies correctement et envoyées dans les délais à sa nouvelle adresse :

Roland Bandi
Route d'Arnier 44
1092 Belmont s/Lausanne

Il avise que les clubs n'ont plus besoin de lui envoyer les copies des feuilles de match COBB et signale qu'ils peuvent enregistrer le score sur Basketplan.

ACADEMIE DE BASKET

Mme A.-C. Doyer (Epalinges) exprime sa colère vis-à-vis de l'attitude de l'Académie de Nyon Féminin par la manière un peu détournée afin d'obtenir les adresses des jeunes joueuses dans les autres clubs.

Elle propose aux délégués de créer un système plus sévère sous forme de passeport pour les changements de club des jeunes joueurs.

M. Stéphane Piemontesi (Nyon Féminin) fait remarquer que les clubs ne veulent pas collaborer avec eux.

M. M. Berthet signale que l'AVB ne peut pas communiquer les adresses des jeunes et que l'Académie aurait dû organiser une journée avec les clubs.

M. F. Etter rappelle que le but du Centre de formation c'est de pouvoir réunir les meilleurs joueurs et informe que le SEPS est à disposition de l'Association et des clubs pour en discuter.

COMMISSION DES ARBITRES

M. B. Vanderstraeten, Pdt des Arbitres confirme que l'arbitre nommé est bloqué dans son club pour 2 saisons complètes après sa nomination.

ARBITRES « MINIS »

On demande des informations sur le nombre d'inscriptions pour le cours d'arbitres Minis.

M.M. Berthet informe que le Comité Central discutera pour une nouvelle formule avec le nouveau Président des Arbitres M. Antoine Regillo.

PROJET BLONAY-VEVEY RIVIERA

M. C. Nicolet (Blonay Basket) communique le projet du Centre de formation et précise que les jeunes continueront à appartenir à leur club respectif.

M. Y. Meylan lève l'Assemblée à 23h10 et remercie les délégués.

ASSOCIATION VAUDOISE DE BASKETBALL

Mme M.-J. MEYER, Secrétaire

26.7.2010/mjm